

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1985)
Heft: 763

Artikel: Garantie 85 : la Cedra peut tout se permettre
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017516>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse, il n'y a pas si longtemps...

Le congrès de Stuttgart de l'Internationale ouvrière et socialiste recevait en août 1907 rapport d'activité daté de Genève et signé de la rédaction du «Droschak», organe central de la fédération révolutionnaire arménienne «Daschnatzoutioun» (ce journal, fondé en 1890, paraissait en effet en Suisse à l'époque du congrès de Stuttgart): l'action révolutionnaire armée arménienne était engagée. Ce qui est intéressant, c'est d'apprendre que les révolutionnaires arméniens se plaignaient autant des «beys» kurdes que du gouvernement du sultan. Les Kurdes étaient, selon le rapport, des seigneurs féodaux oppresseurs, «faisant valoir leurs priviléges moyenâgeux».

Autre publication arménienne diffusée en Suisse, mais plus tard: un mémorandum adressé par Halil Halid, ex-député d'Angora, aux membres britanniques de la Conférence socialiste internationale de Berne, en février 1919. Ce texte intitulé «La turcophobie des impérialistes anglais» se plaint de la partialité des Occidentaux lorsqu'ils critiquent le traitement des Arméniens dans l'Empire ottoman. La Suisse, terre de refuge et de libres opinions: il doit y avoir pas mal d'informations sur le problème arménien dans nos bibliothèques cantonales.

GARANTIE 85

La Cedra peut tout se permettre

Présentation par la Cedra du projet «Garantie 85», établissant la «faisabilité» de l'entreposage de déchets faiblement, moyennement et hautement radioactifs dans notre pays. «Faisable et sûr», proclame haut et fort la Société coopérative nationale pour l'entreposage de déchets radioactifs. Et elle

appuie ses dires de huit volumes d'arguments et de 150 rapports techniques, à ce que l'on dit, travail dont il ne sera pas aisé de faire la synthèse, mais qui a d'ores et déjà vivement impressionné les «observateurs», à lire la presse après le show de M. Rudolf Rometsch vendredi passé à Berne. Faut-il en rire ou en pleurer?

L'assurance incroyable de la Cedra porterait plutôt à rire. Six ans de recherches et voici que le miracle technique peut enfin être révélé à la population suisse ébahie, et qui devrait être honorée d'une telle marque d'estime, puisque ailleurs, les spécialistes internationaux en sont encore à étaler leurs doutes sur le sujet. Donc, les déchets hautement radioactifs seront enrobés dans du verre, puis enfermés dans des conteneurs en acier «non corrosif» (on va jusqu'à vous en dire l'épaisseur: 25 cm), eux-mêmes enveloppés dans une sorte d'argile; tout cela sera envoyé «par le fond», dans un dépôt «final» aménagé à 1200 mètres sous la surface terrestre. Rien qu'avec le système des conteneurs, la sécurité est promise pour un petit millier d'années.

UNE QUESTION DE MATÉRIEL

Voilà la «garantie»! Une «garantie» que le matériel sera d'une qualité suffisante pour renvoyer les problèmes assez loin dans le temps: cessons donc de nous torturer les méninges aujourd'hui, et pour quelques générations. La Cedra met l'accent sur le matériel, parce que pour le reste, c'est le flou, les «probabilités», les études géologiques en cours, les forages à venir. Comment la Cedra peut-elle être aussi catégorique sur les caractéristiques du matériel à utiliser, sur la façon de l'utiliser pour des centaines d'années, tout en ne sachant pas exactement dans quelles conditions géologiques l'entreprise sera menée à chef? Chut, ça c'est la question à ne pas poser! A la limite, le matériel sera si bon que peut importe la qualité du terrain dans lequel on va l'enfoncer. Prière au Conseil fédéral d'en rester là — on s'accommoderait même d'une exigence de

quelques centimètres d'acier supplémentaires ou de quelques volumes d'argile (bentonite) en sus, si ça pouvait calmer les esprits.

Se pourrait-il que cette petite représentation ne vous fasse pas rire?

Evidemment, vous en êtes encore à penser que de ce projet «Garantie 85» dépend la poursuite de l'exploitation de l'énergie nucléaire dans ce pays... Sur le plan des textes légaux, vous avez parfaitement raison. Sur le terrain, dans la réalité suisse actuelle, il faut bien dire qu'il n'y a pas de limite au fait accompli nucléaire. Et c'est là que la dernière conférence de presse de la Cedra donnerait aussi à pleurer.

UNE FAÇADE LÉGALE

Tant de mal, des kilos et des kilos de papier, des millions engloutis dans des efforts désespérés de relations publiques, des mandats tous azimuts pour quadriller le petit milieu géologique et faire taire les éventuels opposants, tout cela pour maintenir une fiction démocratique, une façade légale à l'exercice d'un pouvoir énergétique sans contre-poids! Que la Cedra ne se donne pas toute cette peine! Finalement, les choses étaient plus nettes, lorsque MM. Rometsch and Co se moquaient ouvertement de l'avis de la population d'Ollon en bâclant leur requête pour des sondages au Bois de la Glaivaz.

C'est donc cette Cedra depuis belle lurette disqualifiée — faut-il dire ici que les interprétations optimistes des six forages déjà exécutés sont contestées en privé par les rares spécialistes associés aux travaux et qui n'ont pas pris le parti du silence? — qui dit au Conseil fédéral: pas de problème, allez-y! Pourquoi tout à coup lui retirer une confiance qu'elle ne mérite plus depuis longtemps? Parce que toute une partie de l'opinion publique avait pris au sérieux cette échéance de 1985? Allons donc: il n'y a pas de doute qui ne se surmonte avec une bonne rasade d'optimisme publicitaire. Et là, on peut compter sur la Cedra pour forcer la note: le jour même où devaient paraître les comptes rendus

réactionnels du projet «Garantie 85», elle programmait l'arrosage de la presse quotidienne de communiqués payants et massifs (façon tiers de page Migros) sous le signe «La Cedra informe», faisant eux aussi le point sur le même sujet. Les journalistes auront certainement apprécié cette marque de confiance. Et les lecteurs auront assimilé, bon gré mal gré, les slogans résumant les huit volumes et les 150 rapports complémentaires: «Les analyses de sûreté indiquent qu'un dépôt final — par rapport à l'irradiation naturelle — ne met en aucun moment l'homme et son environnement en danger.» Pas plus compliqué que ça. Avec en prime, la photographie rassurante de MM. Rometsch, et Issler, respectivement président et directeur de la Cedra, devant un bon gros morceau d'acier, présenté comme le modèle d'un conteneur de stockage final. Que veut le peuple...

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

A y regarder de plus près

Avec deux ans de retard, je me suis plongé dans l'admirable livre publié par les Editions 24 Heures: *La Suisse aux couleurs d'autrefois, 1750-1850*. Trois cent vingt pages, des centaines d'illustrations, presque toutes en couleurs, vignettes du temps passé, gravures, aquarelles, qui ressuscitent la Suisse de Voltaire et de Rousseau et de Goethe; celle de Calame, de Diday, de Füssli, de Wolf, etc. Malheureusement, le texte — de Peter F. Kopp, Beat Trachsler et Niklaus Flüeler, dont je n'ai pas su découvrir qui ils étaient ni quelle était la part qui revenait à chacun d'eux, adapté par Henri Daussy — n'est pas à la hauteur de l'édition et de l'impression.

J'ai procédé à deux «*Stichproben*», à deux vérifications sur les deux seuls points où je savais quelque chose: catastrophique! C'est ainsi qu'à la page 43, on apprend que Vol-

taire acquit à Genève la propriété des Délices, puis qu'il s'installa à Ferney en 1748 — en fait, il l'acquiert en 1758, et s'y installe au cours de l'hiver 1759-1760. Plus loin, page 51, on apprend également qu'il mourut à Ferney en 1778 — il en était parti au mois de février et mourut à Paris fin mai. Cependant, les auteurs écrivent comiquement à propos d'un portrait de Voltaire à l'âge de 18 ans (qu'ils sont d'ailleurs seuls à connaître: il s'agit sans doute du portrait de Voltaire par Largillière, peint en 1718 — Voltaire avait 24 ans!) que «un peu moins maigre à l'époque qu'il ne le fut plus tard, il a déjà cette moue sarcastique autour des lèvres qui, l'âge aidant, l'a rendu si laid»!!! Comme ils n'ont pas pris soin de nous proposer leurs propres portraits, il n'est pas possible de savoir ce qu'ils entendent par «laid» — naturellement, on peut préférer le faciès porcin de l'empereur Vitellius à l'image de Voltaire que nous a laissée Houdon: l'intelligence rayonnante incarnée...

Rousseau n'est pas mieux traité. Page 57, on nous annonce qu'il est mort en 1768 — il faut lire: 1778. On reproduit son portrait par Quentin de Latour en 1753, en nous disant qu'il «était alors secrétaire d'ambassade» — au vrai, il était occupé à rédiger le *Discours sur l'Origine de l'Inégalité parmi les Hommes*, et le secrétariat date de neuf ans plus tôt. On ajoute qu'après la publication de son premier Discours (*sur les sciences et les arts*), il se rendit à Paris — il y était arrivé sept ans plus tôt. On ajoute encore que «c'est pendant une courte halte à l'ombre d'un arbre sur la route de Vincennes (en 1749) qu'il décida, presque contre son gré, d'embrasser la carrière des lettres» — il avait fait paraître dès 1743 la *Dissertation sur la musique moderne et l'Epitre à Monsieur Bordes*. On ajoute enfin (cette même page 57, qui est un véritable festival) que «(l')immense influence qu'eut Rousseau dérive (...) des *Rêveries* qui sont à l'origine du culte du génie spécifique de la période du *Sturm und Drang*, de la divinisation de la nature et de l'irréalité de l'éthique romantique». Qu'est-ce que l'irréalité d'une éthique et comment les *Rêveries*,

composées entre 1776 et 1778, et publiées en 1782, quatre ans après la mort de Rousseau, ont pu avoir une influence sur le *Sturm und Drang*, mouvement littéraire qu'on fait débuter généralement vers 1770 et qu'on nomme d'après un drame de Klinger de 1777 — voilà un mystère que je renonce à éclaircir. Mais lisez plutôt les nouvelles de Pellaton, *Poissons d'Or*, toutes d'observation fine, de réflexions pénétrantes et de réalisme honnête.

J. C.

EN BREF

Dans le dernier numéro de «J'achète mieux» (129 — adresse utile: Stand 3, 1204 Genève), deuxième partie de la remarquable et utile enquête sur «la presse des jeunes», amorce du décryptage indissociable d'un «message» le plus souvent bâtarde, mi-publicitaire mi-culturel (au sens large). Dans le même numéro, les consommatrices donnent raison à C. Dubuis qui, dans ces colonnes (DP 755), soulevait l'affaire de la nouvelle carte eurochèque.

* * *

L'effet Le Pen se manifeste toujours davantage en Suisse romande. «Le Vigilant» (198), dans une nouvelle présentation, célèbre la «Renaissance de la droite nationale» opposée à la gauche et à la «soi-disant droite modérée». De son côté, le «109» (Jeunesses vigilantes, lire «Sang neuf») organisera une conférence de Roger Lovey, procureur du Bas-Valais.

* * *

M. Bonaventur Meyer anime le mouvement «Pro Veritate» à Trimbach près d'Olten. Ce mouvement se manifeste essentiellement par un bulletin mensuel tiré à plus de 8000 exemplaires. Point de repère: les comptes de 1984 ont été équilibrés; 104 840 francs de recettes et 104 828 francs de dépenses. Sujet présenté par un citoyen allemand à l'assemblée générale de cette année: «L'antéchrist et les églises officielles.» Inutile de préciser que la projection d'*«Emmanuelle»*, programmée à la TV romande, avait mobilisé les bonnes âmes de Pro Veritate.